

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 11 AVRIL 2024

DEL-2024-109

L'An deux mille vingt-quatre, le 11 avril, à 13 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 04/04/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

**Etaient présents :**

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, COUTIER, DAVIET, DESCHAMPS, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, RATSIMBA.

**Avaient donné pouvoir :**

MM. FRANCOIS, PEUGNIEZ.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, WENDLING.

MM. BOUCHET, BOUVARD, CALLET, CHASSAGNE, DEAGE, GILLET, GUILLOTTE, GYSELINCK, OBERLI, STEYER.

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

**Membres en exercice :** 28

**Présents :** 12

**Représentés par mandat :** 2

---

**Objet : PROGRAMME ACTEE 2 SEQUOIA 3 - AVENANTS AUX CONVENTIONS DE PARTENARIAT  
AVEC LA CCFG ET LA CCPMB**

**Rapport présenté par M. Patrice COUTIER.**

La création des postes d'économies de flux au sein de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc et de la Communauté de Communes Faucigny Glières en 2022 s'inscrit dans le cadre d'un programme spécifique qui consiste à soutenir l'accompagnement de projets de rénovation. Ce programme SEQUOIA, mis en œuvre par la FNCCR, permet, entre autres, pendant une durée de 2 ans, de participer au financement d'un poste d'économies de flux sur le territoire des communes de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc et de la Communauté de Communes Faucigny Glières. Il contribue également au financement d'études, d'outils de suivi énergétique et de missions de maîtrise d'œuvre.

Les économies de flux portés par la CCPMB et la CCFG ont vocation à accompagner le lancement des travaux retenus dans les plans d'actions via l'ingénierie financière des projets et l'assistance technico économique en phase travaux. Ils accompagnent également les communes pour le choix des entreprises, le suivi des travaux. Une fois les travaux réalisés, l'économies de flux fait un suivi des consommations et dépenses énergétiques du bâtiment de manière à ajuster si besoin les réglages des systèmes de chauffage et de ventilation entre autres et sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques.

Ces missions sont semblables à celles réalisées par le SYANE dans le cadre du service de Conseil Energie mais avec un besoin d'ancrage territorial fort. C'est pourquoi les postes sont portés directement par la CCPMB et la CCFG.

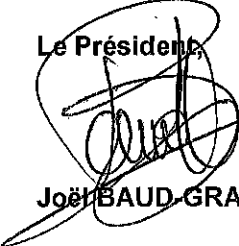
Fort de son expérience sur ces thématiques, grâce au service de Conseil Energie, le SYANE a proposé d'accompagner la CCPMB et la CCFG dans le déploiement de ces nouvelles missions.  
Une convention de partenariat a ainsi été conclue le 20 octobre 2022 entre le SYANE et la CCPMB et le 24 mai 2023 entre le SYANE et la CCFG, avec pour échéance le 31 décembre 2023, date initiale de la fin du programme ACTEE 2 SEQUOIA 3.

Le délai des dépenses éligibles étant prorogé jusqu'au 30 juin 2024, il est proposé de rédiger un avenant à ces 2 conventions de partenariat.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver les avenants de prolongation au 30 juin 2024 des conventions de partenariat avec les Communautés de Communes du Pays du Mont-Blanc et Faucigny Glières,
2. à autoriser le Président à signer les avenants aux conventions sur la base des éléments précisés préalablement.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,  
  
Joël BAUD-GRASSET.

**Syane**  
ENERGIES A NAUVERNE